RELATIONS INFOGÉNÉRATIVES NOTES DU COURS PRONONCE LE 18 MAI 2021¹

François Recanati (Collège de France)

Dans les exemples que j'ai discutés, suivant Putnam et Donnellan, le sujet dispose d'un dossier mental concernant l'entité à laquelle il se rapporte en pensée ou en parole, et ce dossier mental est activé lorsque le sujet pense à cette entité ou en parle. Le contenu de ce dossier mental affecte les attitudes et les dispositions du sujet vis à vis de cette entité, mais il n'est pas ce qui détermine la référence du dossier mental. La référence est déterminée sur une base **relationnelle** plutôt que **satisfactionnelle** : la référence est l'objet avec lequel le sujet se trouve en contact, plutôt que l'objet qui satisfait certaines conditions répertoriées dans le dossier mental. Dans l'exemple de Donnellan, le sujet se représente, à tort, l'individu qu'il observe comme buvant un martini, et il le désigne comme « l'homme qui boit un martini », exploitant ainsi une des informations présentes dans son dossier mental. Mais l'individu auquel le sujet fait référence n'est pas l'individu qui est conforme à la représentation que s'en fait le sujet : c'est la personne qu'il observe. Comme le souligne Donnellan, on peut imaginer qu'il y ait derrière un rideau un individu qui possède la plupart des propriétés répertoriées dans le dossier mental, cela n'en fait pas pour autant la référence du dossier. La référence, c'est non pas la personne derrière le rideau mais l'individu sur lequel l'attention du sujet est fixée. Le dossier mental dans l'esprit du sujet se rapporte à l'individu que le sujet regarde, celui qu'il voit et entend, et non pas à l'individu, quel qu'il soit, qui possède les propriétés recensées dans le dossier mental (être agité, parler fort, boire un martini).

Cela étant, il nous faut répondre à la question : de quelle nature est la relation R qui fixe la référence du dossier ? La réponse que je propose est la suivante. Les relations qui fixent la référence des dossiers mentaux sont les relations entre le sujet et l'objet qui <u>permettent au sujet d'obtenir des informations concernant l'objet</u>, lesquelles informations viennent nourrir le dossier mental. Ce sont donc les relations que les dossiers mentaux « exploitent ». Suivant les suggestions de mes auditeurs de l'année dernière, j'appelle ces relations des relations épistémiquement profitables ou des *relations infogénératives*.

Il y a, je pense, plusieurs façons de comprendre l'idée de relation infogénérative ou épistémiquement profitable. Je vais commencer par la plus simple (et, aussi, la plus répandue, même si ce n'est pas ce que moi j'avais en tête quand j'ai introduit cette notion). Dans cette interprétation, la relation en question est la relation entre le sujet et l'objet qui s'établit à partir du moment où l'information circule effectivement entre, d'un côté, l'objet qui est à l'origine du flux informationnel et, de l'autre, le sujet dont le dossier mental accueille les informations en question. Il s'agit donc d'une relation causale : l'objet affecte et modifie l'état épistémique du sujet (c'est-à-dire sa représentation du monde). Dire que la relation qui fixe la référence du dossier c'est la relation causale en question, c'est identifier la référence du dossier, l'objet auquel il se rapporte, avec l'objet à l'origine du flux informationnel qui vient nourrir le dossier.

-

¹ Le cours de l'année 2020-21 s'intitulait : « Dossiers mentaux (suite) ». Ce chapitre correspond au troisième cours. Afin de le situer, voir F. Recanati, "Philosophie du langage et de l'esprit", *Annuaire du Collège de France. Résumé des cours et travaux*, vol. 121, 2024, p. 299-311. (https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/19480). La présente publication s'inscrit dans le cadre du projet *Mental Files : New Foundations* financé par l'ERC (Grant Agreement n° 101141267 – FILE-ERC-2023-ADG, PI : François Recanati).

Cette interprétation de la notion de relation infogénérative est en harmonie avec la « théorie causale de la référence ». C'est ainsi qu'on décrit souvent la nouvelle théorie de la référence qui a remplacé le descriptivisme. L'idée est que ce qui fixe la référence, ce sont les relations causales, éventuellement à longue distance, entre l'expression linguistique que l'on emploie pour faire référence à quelque chose et l'entité à laquelle on fait référence. Il y a aussi une théorie causale de la perception, selon laquelle une perception fait référence à (c'est-à-dire se rapporte à, est la perception de) l'objet qui est causalement responsable de l'expérience perceptive du sujet. Etant donné que, dans leur emploi typique, les expressions démonstratives comme « cet homme » n'ont de sens qu'accompagnées d'une perception – qu'elles présupposent – la théorie causale de la référence s'applique à ces expressions : l'expression « cet homme » présuppose qu'un certain homme est perçu, ou perceptible, par l'auditeur, et fait référence à l'homme en question, c'est-à-dire à l'origine causale de la perception couplée à l'expression démonstrative. Mais la théorie causale de la référence est surtout connue pour son application aux noms propres. Ce qui détermine la référence du nom « Aristote » que j'emploie pour parler du philosophe, c'est le fait que mon emploi du nom est lié causalement aux emplois du même nom par ceux dont je l'ai appris, qui euxmêmes le tenaient d'autres personnes de la même façon, et ainsi de suite en remontant la chaîne causale de chaînon en chaînon jusqu'à ce qu'on aboutisse à l'événement fondateur, le baptême initial, qui voit naître la chaîne. Pendant le baptême initial l'objet (la référence du nom propre) est perceptivement présent et les participants interagissent causalement avec lui. La chaine causale remonte donc à l'objet lui-même, et la référence d'un nom propre, selon cette théorie, est l'objet qui est à l'origine de la chaine causale dont ce nom propre (considéré comme occurrence) fait partie.

En conformité avec cette théorie causale de la référence, on peut interpréter la notion de relation infogénérative en disant que les relations en question, celles qui fixent la référence des dossiers mentaux, sont les relations causales en vertu desquelles un objet affecte l'état épistémique du sujet et permet à celui-ci d'accumuler des informations sur l'objet. Un dossier mental est fondé sur une certaine relation infogénérative s'il sert de réceptacle aux informations collectées grâce à cette relation. Ainsi le dossier mental *Ce type*, dans l'exemple de Donnellan que j'ai commenté la semaine dernière, est fondé sur la relation perceptive à l'individu que le sujet observe, et fait référence à cet individu, qui est l'origine causale de cette perception (l'individu que le sujet perçoit). Les informations obtenues grâce à la perception prolongée de cet individu sont emmagasinées dans le dossier ainsi fondé sur la relation perceptive.

*

Il y a une autre interprétation, non causale, de la notion de relation infogénérative. Pour la faire apparaître, rappelons-nous les différents types de cas que j'ai mentionnés dans la première séance de ce cours à l'appui de l'idée que ce qui fixe la référence c'est une relation (du sujet à l'objet) plutôt que la satisfaction par l'objet de certaines conditions représentées dans l'esprit du sujet. J'ai parlé de la perception et des noms propres, où une relation causale est pertinente, comme je viens de l'indiquer. Mais j'ai parlé aussi des pensées indexicales, celles qu'on exprime avec des expressions indexicales comme je, ici ou maintenant. Dans ce cas aussi, ai-je dit, c'est une relation qui fixe la référence. Lorsque je pense Il fait chaud ici, le lieu désigné par ici est le lieu où je me trouve au moment où je pense cela, et non le lieu qui correspond à une représentation dans mon esprit. Je peux très bien me tromper et avoir une représentation erronée du lieu où je me trouve : dans ce cas, ce qui détermine la référence

n'est pas la représentation dans mon esprit mais le lieu où je me trouve effectivement. De la même façon, ai-je dit, je fait référence à la personne que le sujet est effectivement, et non à la personne qu'il croit être. Le fou qui croit être Napoléon et qui pense J'ai gagné la bataille d'Austerlitz pense quelque chose de faux, même si Napoléon a effectivement gagné cette bataille, car en disant je le fou fait référence à lui-même, non à Napoléon. Dans les deux cas, le cas de ici et le cas de je, la référence est l'entité avec laquelle le sujet se trouve de facto dans une certaine relation, et non l'entité qui satisfait certaines conditions dans l'esprit du sujet.

Mais le type de relation qui fixe la référence, dans ces deux cas, ce n'est pas la relation causale dont je parlais plus haut entre le sujet et l'entité à laquelle le sujet fait référence, à savoir la relation qui s'établit quand l'objet est à l'origine d'un flux d'informations qui vient nourrir le dossier mental du sujet. En effet, je peux faire référence au lieu où je me trouve en disant ou en pensant ici même en l'absence de tout flux informationnel, par exemple si j'ai été transporté inconscient en un lieu que j'ignore et qu'on m'a bandé les yeux et bouché les oreilles de sorte que je n'ai aucun moyen d'acquérir des informations perceptives concernant le lieu où je me trouve. Cela ne m'empêche pas de m'interroger : Y a-t-il du monde ici, ou suisje tout seul? En pensant cela, je pense au lieu où je me trouve, en l'absence de tout contact informationnel avec le lieu en question (je ne le perçois pas, on ne m'en parle pas, etc.). Ce qui détermine le lieu auquel je pense quand je déploie le concept ici dans de telles conditions de dénuement informationnel, c'est bien une relation, mais ce n'est pas la relation qui s'établit entre le sujet et un certain lieu à partir du moment où émane du lieu en question un flux d'informations qui affecte l'appareil sensoriel et cognitif du sujet. La relation pertinente, plutôt, c'est la relation entre un sujet et un lieu qui s'établit à partir du moment où le sujet se trouve en ce lieu.

Le cas de je est similaire. La relation entre le sujet et l'objet qui fixe la référence, quand le sujet pense à lui-même en première personne – quand il pense je – c'est l'identité. Lorsqu'il dit ou pense je, le sujet fait référence à lui-même – à la personne qu'il est effectivement (et non, comme on l'a vu avec l'exemple du fou se prenant pour Napoléon, à la personne qu'il croit être). Encore moins que la relation entre le sujet et le lieu qu'il occupe, la relation d'identité qui existe entre un sujet et lui-même n'est une relation causale dépendante d'un flux d'informations affectant le sujet. L'identité est une relation que toute entité entretient avec elle-même, même les entités qui n'entretiennent aucune relation causale avec quoi que ce soit.

Les cas où le sujet de trouve coupé de tout accès informationnel à l'entité à laquelle il pense, comme le cas où je me retrouve les yeux bandés et les oreilles bouchées dans un lieu dont j'ignore tout, fournissent donc un argument pour dire que la relation infogénérative, celle qui détermine la référence, ce n'est pas la relation causale liée au flux des informations qui atteignent le sujet et le renseignent sur lui-même et sur le lieu où il se trouve. J'appelle cet argument l'argument du dénuement informationnel. Cet argument s'applique également au cas de je.

En général, quand on est dans un lieu, on se trouve automatiquement en position d'obtenir par la perception des informations concernant ce qui se passe en ce lieu. Il suffit d'ouvrir les yeux et de tendre l'oreille. De même, dans le cas de *je* : quand on est une certaine personne, on est automatiquement en position d'obtenir des informations concernant cette personne, grâce à une série de canaux informationnels spécifiques qui renseignent le sujet sur luimême. Par ces canaux circulent les informations sur nous-mêmes qui nous parviennent « de

l'intérieur », comme on dit. La proprioception nous renseigne sur la position de nos membres, la kinesthésie sur notre orientation dynamique dans l'espace, la somatoception sur ce qui se passe à la surface de notre corps, l'interoception sur ce qui se passe à l'intérieur (battements du cœur, remplissement de la vessie, problèmes digestifs...), la mémoire épisodique sur nos expériences passées, l'introspection sur nos expériences présentes et le contenu de nos pensées, etc. Comme dans le cas de ici, cependant, on peut imaginer une situation de dénuement informationnel. On peut, suivant une expérience de pensée de Elisabeth Anscombe, imaginer un sujet amnésique, anesthésié et flottant dans un caisson de privation sensorielle, c'est-à-dire un sujet dont les canaux informationnels le renseignant sur lui-même seraient pour l'essentiel coupés. Il est certes difficile d'imaginer un sujet qui serait privé d'accès au contenu de ses propres pensées. Un tel sujet serait un sujet inconscient, ce qui est, peut-être, une contradiction dans les termes, dans la mesure où ce qu'on entend par sujet, c'est un sujet de conscience. Quoi qu'il en soit de cette question délicate, le sujet dans l'expérience de pensée d'Anscombe garde la faculté de penser à luimême en première personne : Que m'arrive-t-il ? Où suis-je ? Cela suggère à nouveau que la relation qui fixe la référence de je, c'est tout simplement l'identité, et non pas la relation causale qui s'établit entre le sujet et lui-même quand le sujet reçoit des informations sur luimême à travers ces canaux dédiés dont j'ai parlé. Le sujet qui dit ou pense je fait référence à lui-même, la personne qu'il est effectivement, tout comme le sujet qui dit ou pense ici fait référence au lieu où il se trouve. Il n'y a rien de plus à dire que cela concernant ce qui détermine la référence de je ou la référence de ici. En particulier, il n'est pas nécessaire de mentionner les relations causales établies par le flux des informations qui atteignent le sujet et le renseignent sur lui-même ou sur le lieu où il se trouve.

Les cas de dénuement informationnel fournissent donc un premier argument pour dire que ce qui fixe la référence ce n'est pas le flux d'information (la relation causale) mais ce que j'appellerai désormais la *relation indexicale* (se trouver en un certain lieu, être un certain individu, etc.). Dans ces cas de dénuement informationnel, la référence ne peut pas être fixée par la relation causale, par le flux d'information, parce que dans ces cas-là le flux d'information est, précisément, stoppé, ce qui n'empêche pas le sujet de faire référence à luimême en disant ou en pensant *je*, ou au lieu où il se trouve en disant ou en pensant *ici*.

*

Les cas de dénuement informationnel dont je viens de parler ont un caractère évidemment exceptionnel. Normalement le sujet conscient est bombardé en permanence d'informations sur lui-même – sur l'état de son corps et de son esprit – ainsi que sur le lieu où il se trouve et ce qui s'y passe. Les cas normaux sont donc les cas de *plénitude informationnelle* où le sujet est affecté par un flux d'informations sur lui-même et sur le lieu où il se trouve. Or ces cas fournissent un second argument à l'appui de la thèse selon laquelle ce qui fixe la référence ce n'est pas le flux d'information (la relation causale) mais la relation indexicale.

Dans les cas de plénitude informationnelle, la relation indexicale se double de la relation causale :

S		0
	<r2 :="" causale<="" relation="" td=""><td></td></r2>	

La coexistence de ces deux relations dans les situations ordinaires de plénitude informationnelle nous fournit un test pour décider laquelle des deux relations détermine la référence : il suffit d'imaginer des cas où les deux relations divergent, c'est-à-dire des cas où l'entité avec laquelle le sujet se trouve dans la relation R1 (la relation indexicale) n'est pas l'entité avec laquelle le sujet se trouve dans la relation R2 (la relation causale). Par exemple, on peut imaginer un sujet qui, à son insu, serait porteur d'un casque de réalité virtuelle lui transmettant des informations non pas sur le lieu L1 où il se trouve mais sur un tout autre lieu, L2, à plusieurs milliers de kilomètres de là. Si le sujet dans cette situation pense Il y a beaucoup d'oiseaux ici, à quel lieu fait-il référence, L1 ou L2 ? Les informations qu'il reçoit lui viennent de L2, mais le lieu où il se trouve est L1.

La réponse à cette question n'est pas complètement évidente. Le sujet présuppose que le lieu dont proviennent les informations qu'il reçoit visuellement et auditivement est le lieu où il se trouve. En un sens, donc, il fait référence à la fois à L1 et à L2, sans s'apercevoir qu'il s'agit de deux lieux différents. Ce type de cas est comparable à un cas dont nous parlerons plus tard, le cas de Wally et de Zach discuté par Krista Lawlor :

Wally (faisant référence à Udo) :

- Il a besoin d'aller chez le coiffeur.

Zach (regardant Tom, dont il croit que c'est à lui que Wally fait référence) :

- Il en a bien besoin en effet.

Wally fait référence à Udo, mais Zach fait référence à la personne qu'il regarde, Tom, mais aussi (à travers le pronom anaphorique) à la personne à qui Wally fait référence, car il croit que c'est une seule et même personne.

Je pense cependant qu'on peut répondre à la question posée. Dans l'exemple du casque de réalité virtuelle, le sujet a *l'illusion* qu'il y a beaucoup d'oiseaux là où il se trouve. Un interlocuteur au courant de la situation serait justifié à le détromper : *Tu te trompes, il n'y a pas d'oiseaux ici, mais tu portes un casque de réalité virtuelle.* Le sujet lui-même, mis au courant de la situation, confesserait son erreur. Tout cela suggère que la relation déterminante, c'est bien R1, la relation indexicale. Pour que la pensée *Il y a beaucoup d'oiseaux ici* soit reconnue comme illusoire, il faut bien que *ici* fasse référence à L1 (où il n'y a pas d'oiseaux). Sinon, où serait l'illusion?

Cette conclusion est, je le reconnais, discutable dans la mesure où nos intuitions ne sont pas très claires et où l'on peut toujours maintenir que le sujet fait référence à la fois à L1 (de façon illusoire) et à L2 (de façon véridique), et plus à l'un ou à l'autre suivant les détails de l'exemple. Revenons donc au cas de je, pour voir s'il nous offre un meilleur point d'appui.

×

Le philosophe américain Sydney Shoemaker imagine une situation où un sujet S1 serait, à son insu, relié à l'esprit d'un autre individu S2 de telle sorte que, parmi les souvenirs de S1, certains ne seraient que des *quasi-souvenirs* et correspondraient en fait à des expériences passées de S2. Imaginons que S1 se souvienne d'avoir parlé avec Scarlett Johansson dans une soirée, sans être capable de situer cette rencontre dont il ne garde (croit-il) que ce souvenir isolé. En fait le souvenir en question émane de S2, c'est pourquoi S1 n'arrive pas à le relier à sa propre autobiographie. Dans ce cas le sujet S1 s'auto-attribue, sur la base de son souvenir,

la propriété d'avoir parlé avec Scarlett Johansson, mais cette attribution est illusoire. S1 n'a jamais parlé avec Scarlett Johansson.

Dans cet exemple il y a une relation causale R2 entre le sujet S2 qui a fait, dans le passé, l'expérience dont S1 croit se souvenir, et S1 qui (par la magie de l'expérience de pensée) a enregistré ce quasi-souvenir dans sa mémoire. Quand, sur la base de son quasi-souvenir, le sujet pense *J'ai rencontré Scarlett Johansson*, à qui *je* fait-il référence ? Certainement pas à la personne qui a fait dans le passé l'expérience dont ce souvenir est la trace, c'est-à-dire la personne dont les expériences sont l'origine causale du quasi-souvenir dans l'esprit de S1. Car cette personne est S2, alors que c'est à lui-même, S1, que S1 attribue (de façon illusoire) la propriété d'avoir parlé avec Scarlett Johansson. Si la référence de *je* dans ce cas était la personne causalement à l'origine du souvenir, c'est à S2 que S1 attribuerait, de façon cette fois véridique, la propriété d'avoir parlé avec Scarlett Johansson.

Ainsi développé, l'exemple n'est pas suffisamment probant, car le souvenir n'est que l'un de ces canaux épistémiques dédiés qui véhiculent les informations dont le sujet dispose de façon privilégiée sur lui-même - les informations en première personne, celles que l'on acquiert « de l'intérieur ». Que le concept moi-même dans l'esprit du sujet fasse référence à la personne que le sujet est (celle à laquelle il est identique) même dans une situation de quasi-mémoire où ses souvenirs émanent en fait d'une autre personne, ne prouve pas directement que le concept de soi-même ne fait pas référence à la personne dont la condition est à l'origine du flux informationnel en première personne qui atteint le sujet. Dans la situation que j'ai imaginée suivant Shoemaker, S1 n'est pas la personne dont les expériences passées sont à l'origine des traces mnésiques dans son esprit, certes, mais il est quand même la personne devant qui se déroulent les scènes qu'il appréhende visuellement, il est la personne dont la position des membres détermine les informations proprioceptives qu'il reçoit, il est la personne dont le bras se lève effectivement lorsqu'il entreprend de lever le bras, etc. C'est bien lui-même qui est globalement la source du flux d'informations en première personne dont il est constamment bombardé. Le fait qu'une petite fraction de ces informations, à savoir celles que véhiculent certains de ses souvenirs, aient une autre source ne suffit pas à défaire le lien entre l'individu à qui je fait référence et la source du flux d'informations en première personne que le sujet reçoit. Ce lien est maintenu, au moins globalement.

La réponse que je viens de faire à l'argument de la quasi-mémoire ressemble à la réponse qu'un descriptiviste peut faire à l'argument selon lequel la référence ne peut pas être ce qui est conforme au contenu du dossier mental puisque certaines informations dans le dossier mental du sujet sont erronées. La réponse descriptiviste à cet argument consiste à dire que les informations dont dispose le sujet dans son dossier déterminent *globalement* la référence du dossier. Si la plupart des informations, et les plus importantes, sont correctes, la référence reste globalement conforme au contenu du dossier mental. Pareillement, on peut maintenir que ce qui détermine la référence du dossier mental MOI ou JE qui contient les informations sur lui-même dont le sujet dispose en première personne, c'est bien le flux d'informations en première personne qui passe par les canaux épistémiques dédiés dont j'ai parlé : la référence de *je* est l'origine de ce flux, de façon globale, même si quelques informations dans ce flux se révèlent avoir une autre source.

Pour désarmer cette réponse possible à l'argument, il faut enrichir notre expérience de pensée. Que se passerait-il si le sujet n'était *plus du tout* à l'origine du flux informationnel en première personne ? Si non seulement ses souvenirs, mais aussi ses perceptions et ses

sensations corporelles émanaient de quelqu'un d'autre? Je vous invite à généraliser en pensée la situation du casque de réalité virtuelle. Le sujet dans une telle situation *d'aliénation informationnelle* ferait-il encore référence à lui-même en pensant *je*?

Ici deux distinctions se révèlent pertinentes. D'abord, il faut distinguer le cas où le flux informationnel en première personne aurait bien de façon au moins globale une origine déterminée (une personne particulière dont, pour l'essentiel, les informations émanent) et le cas « anarchiques » où il n'y aurait pas de source unifiée même de façon globale. L'information proprioceptive concernerait par exemple la position des membres de Jean, les informations mnésiques les expériences passées de Pierre, les informations somatosensorielles le corps de Thomas, et ainsi de suite. Dans un tel scénario anarchique, il n'est pas évident qu'il y ait encore un *je*, ou que *je* fasse référence à qui que ce soit. Concentronsnous donc plutôt sur l'autre scénario : S2, une personne distincte du sujet S1, est à l'origine du flux informationnel en première personne qui atteint S1. Dans ce type de cas, le *je* de S1 désigne-t-il S1, ou S2 (ou les deux, ou ni l'un ni l'autre) ?

Le cas des jeux vidéos suggère qu'il est aisé d'employer je pour faire référence à l'avatar dont on épouse la perspective tant en ce qui concerne la perception que l'action. Le joueur qui voit à travers les yeux virtuels de son avatar et agit à travers son corps virtuel, en vient naturellement à dire je pour faire référence à l'avatar. C'est clairement à l'avatar qu'il fait référence quand il dit Ça y est, je suis mort! Le joueur, lui, n'est pas mort. Dans l'énoncé: Je suis mort; il faut que je recommence une partie, le je change de référence en cours de route: il réfère d'abord à l'avatar (Je suis mort), puis au joueur lui-même (Il faut que je recommence une partie). Ce basculement de la référence de je est rendu possible par l'existence d'un double flux informationnel: le flux informationnel fictif qui constitue le contenu du jeu, et le flux informationnel authentique en vertu duquel le joueur continue à se situer dans la réalité en même temps qu'il se projette dans le monde virtuel de l'avatar. Tout cela semble militer à l'encontre de la thèse que je défends: cela semble aller dans le sens de l'idée que ce qui fixe la référence de je, c'est la relation causale (le flux informationnel), relation qui peut être réelle ou fictive, et non la relation indexicale comme je le soutiens.

Mais le cas du jeu n'est pas directement pertinent. Pour le montrer, je dois introduire la seconde distinction que j'ai annoncée plus haut : celle entre les cas où le sujet connaît la situation déviante dans laquelle il se trouve, et celles où il ne la connaît pas. Le joueur sait que la scène visible sur l'écran est censée être perçue par l'avatar dans lequel il se projette. Cette connaissance, par le sujet, de l'origine putative des informations en première personne qu'il reçoit sur l'écran change complètement la donne, comme l'a indiqué Evans dans sa discussion de l'expérience de pensée de Shoemaker. Il est en effet crucial que, dans l'exemple du quasi-souvenir, le sujet ne sache pas que certains de ses souvenirs apparents émanent de S2. Alors, quand survient ce souvenir de la rencontre avec Scarlett Johansson, le sujet S1 ne peut pas ne pas s'auto-attribuer, de façon illusoire, la propriété d'avoir parlé avec Scarlett Johansson. C'est ce type de cas, le plus simple possible, qui milite en faveur de la thèse selon laquelle la relation infogénérative qui fixe la référence c'est la relation indexicale et non la relation causale. Afin de généraliser l'expérience de pensée de Shoemaker pour confirmer, ou infirmer, cette conclusion, nous devons nous concentrer sur les situations les plus simples possibles où, à l'insu du sujet, le flux informationnel en première personne implique deux personnes distinctes, S1 (le sujet qui reçoit les informations) et S2 (la source unifiée globale de ces informations).

*

Si le sujet ne sait pas qu'il est dans une telle situation d'aliénation informationnelle, relié au corps ou à l'esprit d'autrui, alors il aura nécessairement l'illusion que les informations qu'il reçoit (de S2) le concernent lui-même. Car ces informations sont des informations en première personne : des informations qui, normalement, ne peuvent concerner que le sujet lui-même. Par la proprioception, je reçois des informations concernant la position de mes membres. Il n'est pas possible de recevoir, par la proprioception, des informations concernant la position des membres d'autrui ; tout du moins, c'est ainsi que les choses fonctionnent dans la vie réelle. Cela ne nous empêche pas de concevoir une expérience de pensée où un savant maléfique m'aurait relié au corps d'autrui, et où je recevrais des informations proprioceptives correspondant à la position des membres de mon voisin. Compte tenu, cependant, de la façon dont fonctionne normalement la proprioception, je serais, dans cette situation, naturellement conduit à m'auto-attribuer, sur la base de ces informations en première personne, la condition corporelle qui est en fait celle de mon voisin (celle, par exemple, d'avoir les jambes croisées). Ce serait une illusion, comparable à l'illusion dont j'ai parlé dans le cas du souvenir : l'illusion d'avoir parlé avec Scarlett Johansson dans le passé. De la même façon, la perception visuelle d'un obstacle droit devant me conduira naturellement à m'auto-attribuer la propriété de faire face à un obstacle se trouvant à une certaine distance de moi. Dans une situation d'aliénation informationnelle généralisée comme celle que nous imaginons, l'auto-attribution en question sera elle-même illusoire : c'est S2 qui a un obstacle devant lui, même si c'est moi, S1, qui en fait l'expérience visuelle. En d'autres termes, si on généralise l'expérience de pensée de Shoemaker en supposant que le sujet S1 n'est plus du tout à l'origine du flux informationnel en première personne, et que non seulement ses souvenirs, mais aussi ses perceptions et ses sensations corporelles émanent de quelqu'un d'autre, alors ce qu'on imagine c'est un sujet en proie à une illusion massive et généralisée : du fait de ses quasi-souvenirs, il a l'illusion d'avoir fait certaines choses dans le passé ; du fait de son expérience quasi-proprioceptive, il a l'illusion que ses jambes sont croisées ; du fait de sa quasi-perception visuelle, il a l'illusion d'avoir un obstacle en face de lui ; et ainsi de suite. Rien de tout cela n'est réel cependant : c'est S2 qui a rencontré Scarlett Johansson dans le passé, c'est S2 qui a les jambes croisées, c'est S2 qui a un obstacle en face de lui.

Le second argument en faveur de l'identification des relations infogénératives avec les relations indexicales plutôt qu'avec les relations causales de flux informationnel, c'est donc l'argument de l'illusion: le sujet S1 dans cette situation d'aliénation informationnelle fait bien référence à lui-même, S1, quand il pense, sur la base de son expérience consciente, J'ai les jambes croisées, J'ai rencontré Scarlett Johansson, il y a un obstacle en face de moi. S1 est en proie à une illusion, et s'auto-attribue à tort des propriétés (avoir les jambes croisées, avoir rencontré Scarlett Johansson, avoir un obstacle en face de lui) qui sont, en fait, celles de S2. Mais S1 ne fait pas référence à S2 quand il s'auto-attribue illusoirement ces propriétés. Cela montre que la relation qui fixe la référence du dossier mental MOI n'est pas la relation causale R2 entre le sujet et l'entité qui est à l'origine du flux informationnel en première personne dont se nourrit le dossier, mais la relation indexicale R1, ici l'identité : ce à quoi le sujet fait référence quand il dit ou pense je n'est autre que le sujet lui-même.

Il y a, bien entendu, un lien étroit entre les deux relations, la relation causale R2 (le flux informationnel) et la relation indexicale R1. La relation indexicale *rend la relation causale possible*. Comme je l'ai dit plus haut, normalement, quand on se trouve en un lieu (c'est à dire quand on est dans la relation R1 avec le lieu en question), on est automatiquement en position d'obtenir par la perception des informations concernant ce qui se passe en ce lieu

(R2). De même, dans le cas de *je*: quand on est une certaine personne (R1), on est automatiquement en position d'obtenir des informations concernant cette personne grâce aux canaux informationnels dédiés qui nous renseignent sur nous-mêmes « de l'intérieur » (R2). La relation indexicale R1 du sujet S avec l'entité O est donc ce qui, dans des conditions normales, permet l'établissement d'un flux informationnel R2 entre O et S, flux informationnel qui nourrit le dossier mental de S sur O. Mais ce qui détermine que la référence du dossier est O, ce n'est ni le contenu du dossier (les informations qu'il contient), ni la relation R2 entre le dossier et l'entité qui est à l'origine des informations qu'il contient : c'est la relation R1, c'est-à-dire la relation du sujet à l'objet qui normalement permet d'obtenir des informations sur cet objet par les canaux épistémiques appropriés.

*

L'argument du dénuement informationnel que j'ai présenté d'abord fonctionne bien pour le cas des pensées qu'on exprime avec des expressions indexicales comme je, ici ou maintenant. Dans ces cas-là la relation qui fixe la référence du dossier mental associé à ces expressions n'est pas la relation causale de flux informationnel, car ces pensées n'exigent pas la plénitude informationnelle : elles restent pensables en situation de dénuement informationnel. Il n'en va pas de même, cependant, des pensées qu'on exprime avec un autre type d'expression : les expressions démonstratives comme ce bateau. Dans ce type de cas, aije dit, une perception est nécessaire : on ne comprend pas l'énoncé si on ne perçoit pas le bateau auquel le locuteur fait référence. La plénitude informationnelle est ici requise. Je peux penser ici en l'absence de tout influx informationnel en provenance du lieu auquel je fais référence, mais je ne peux penser ceci sans un tel influx. L'argument du dénuement informationnel ne s'applique donc pas.

Qu'en est-il de l'autre argument, l'argument de l'illusion? Pour qu'il s'applique, il faudrait construire un exemple convaincant où l'entité qui est à l'origine du flux informationnel (celle que perçoit le sujet qui pense *ceci*) soit distincte de l'entité à laquelle le sujet fait référence en pensant *ceci*. Mais cela suppose qu'il y ait, comme dans les cas précédents, une relation R1 à l'objet qui rende le flux informationnel R2 possible et qui détermine la référence. (NB: une relation détermine la référence d'un dossier lorsque la référence du dossier est l'objet avec lequel le sujet est dans cette relation). Or il n'est pas évident de trouver quelle serait, dans le cas des représentations démonstratives (*ce bateau*, etc.), la relation R1 en question.

Un candidat possible est la relation d'avoir un objet devant les yeux. Lorsque j'ai un objet devant les yeux (ou dans les mains, ou dans la bouche), je suis automatiquement en position de collecter des informations sur cet objet par la perception. Cette relation est effectivement de nature à permettre le flux informationnel et ainsi de nourrir un dossier mental qui serait fondé sur elle. Cela étant, on peut imaginer des cas de divergence entre cette relation et la relation causale établie à travers le flux informationnel : le sujet situé en face d'un bateau pourrait penser *Ce bateau vient du Brésil*, en déployant un dossier mental démonstratif nourri par un flux d'informations perceptives, alors même que le flux en question, relayé par un casque de réalité virtuelle à l'insu du sujet, aurait son origine dans un autre bateau, à plusieurs milliers de kilomètres de là. A quel bateau, dans ce cas, penserait le sujet ? Le bateau devant lui, ou le bateau à l'origine du flux informationnel qu'il reçoit ? Si le sujet dit « Ce bateau vient du Brésil », il est clair qu'il parle du bateau en face de lui (car c'est cela que comprendra normalement un auditeur, et le sujet le sait très bien). Mais s'il le pense simplement, sans d'adresser à quiconque que lui-même, alors la réponse à la question de

savoir à quel bateau il fait référence est loin d'être évidente. Il n'est pas facile, dans ce cas, de disqualifier la forte intuition selon laquelle le bateau auquel pense le sujet est celui qui est à l'origine de sa perception.

Un autre candidat possible pour le statut de relation infogénérative associée aux dossiers démonstratifs est non pas la relation d'avoir un objet devant les yeux, mais la relation d'avoir son attention fixée sur lui. Lorsque j'ai mon attention fixée sur un objet, je suis automatiquement en position de collecter des informations sur cet objet par la perception. Cette relation est donc également de nature à permettre le flux informationnel et ainsi de nourrir un dossier mental qui serait fondé sur elle. Ici, cependant, on peut difficilement imaginer des cas de divergence entre cette relation et la relation causale établie à travers le flux informationnel. Les deux relations semblent indissociables : comment le sujet qui a son attention visuelle fixée sur certain un bateau pourrait-il faire l'expérience visuelle d'un autre bateau à plusieurs milliers de kilomètres de là ? En d'autres termes, il n'est pas clair que la relation causale qui s'établit à travers le flux informationnel ; elle semble plutôt correspondre à la phase initiale de la relation causale en question.

On ne peut donc pas exclure que, pour les dossiers démonstratifs du type de ceux qui sont impliqués dans l'exemple de Donnellan (ce type) ou dans l'exemple du bateau que je viens de donner (ce bateau), la relation infogénérative que le dossier exploite et qui fixe sa référence doive être identifiée avec la relation causale établie à travers le flux informationnel, plutôt qu'avec une relation indexicale non causale comme dans le cas de je et de ici. Dans cette perspective, il y aurait deux grands types de relation infogénératives, correspondant à la distinction entre les cas où la plénitude informationnelle est requise pour déployer un dossier mental et les cas où elle ne l'est pas et où le dossier peut être déployé en situation de dénuement informationnel. Quoi qu'il en soit, je ne souhaite pas trancher la question aujourd'hui (ni, plus généralement, dans mon cours de cette année). J'ai parlé de ce problème, très largement ouvert, pour honorer l'engagement des professeurs du Collège de France à enseigner « la recherche en train de se faire ».